



N° 20

L'ABLUTIEN



JANVIER 2004

Prix du Fleurissement 2003



Prix Communaux

- Prix d'Excellence :** M. et Mme Jacky LEFEVRE
- Maison avec grand jardin :** 1^{er} Prix : M. Roger ISAAC
2^{ème} Prix : M. et Mme Bernard BOUVIER
- Maison avec petit jardin :** 1^{er} Prix : Mme Guy LEFEVRE
2^{ème} Prix : M. et Mme Hervé GROMAIRE
M. et Mme Roger HENNEQUEZ
3^{ème} Prix : M. et Mme Jean-Claude HAVEZ
M. et Mme Pascal RICHARD
- Maison avec balcon, fenêtre :** 1^{er} Prix : M. et Mme Patrick BENARD
2^{ème} Prix : M. et Mme Fabrice THIBAUT
- Maison décor sur la voie publique :** 1^{er} Prix : M. et Mme Gérard SAURON
2^{ème} Prix : Mme Micheline REGNAULT
3^{ème} Prix : M. et Mme Pierre MUSQUAR
- Prix d'Encouragement :** M. et Mme Agosthino LOPES – M. et Mme Joël HOCHET
M. et Mme Luc MAHIEU – M. Guy CEZ
- Exploitation Viticole :** 1^{er} Prix : M. et Mme Jean Michel OUDART
2^{ème} Prix : M. et Mme Patrick CLOSQUINET
3^{ème} Prix : M. et Mme Patrick BREUL



Remise des prix communaux



Le Mot, Les Vœux du Maire

2003, année d'étude de deux dossiers qui sont actuellement en suspens. Déception pour le projet d'intercommunalité : le rattachement avec une communauté déjà existante et ensuite la création d'une intercommunalité regroupant Brugny- Vaudancourt, Vinay et Saint Martin d'Ablois n'ont pu être réalisés.

Satisfaction retardée pour le Plan Local d'Urbanisme. Toutes les étapes précédant l'enquête publique étaient accomplies lorsque le dossier d'un projet d'aménagement de l'ancienne maison de retraite, de l'orangerie et du parc a été déposé en mairie (délibération du 5 Juin, pages 20 et 21). De ce fait, la procédure d'élaboration du P. L. U. est en veille.

Mais l'instruction de ces dossiers ne doit pas occulter les travaux de voirie entrepris au cours de l'été dernier : construction de la chaussée rue du Bauchet et aménagement de trottoirs à plusieurs endroits du village.

Je ne tournerai pas les pages de 2003 sans mentionner un fait important pour notre commune : l'ouverture de la nouvelle maison de retraite dénommée « Les Clos de Saint Martin d'Ablois ».

2004. Les portes de 2004 s'ouvrent sur les dossiers suivants :

- Approbation du Plan Local d'Urbanisme,
- Analyse des résultats de l'étude hydraulique du vignoble,
- Intercommunalité : réactivation ou mise en veille,
- **Etude** technique et financière d'un aménagement d'une salle de sports dans un bâtiment de la laiterie ou d'une construction aux alentours,
- Création d'une bibliothèque et d'une salle informatique à l'ancienne école mixte 1.

Quant aux travaux de voirie, le Conseil Municipal a retenu la réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue des Juifs et le Département doit réaliser des travaux de busage route de Montbayen. Par ailleurs, des travaux de réfection de l'éclairage public seront entrepris rue Julien Ducos, Place du Général de Gaulle et aux lotissements du Bois de l'Epée et du Sourdon.

Quittons les principaux dossiers d'étude et de travaux pour citer l'évènement culturel de l'année 2004 : la publication d'un livre retraçant l'histoire de notre commune. Ce livre qui est la suite de l'exposition « cartes postales » de 2002 sera mis en vente le 28 août, date du 60^{ème} anniversaire de la libération de Saint Martin d'Ablois. Simultanément à cette parution, une exposition de photos concernant la vie locale des quinze dernières années sera organisée durant une dizaine de jours.

Autre évènement qui va réjouir les internautes : l'arrivée de l'A. D. S. L. au cours de cette année.

Dernier dossier auquel j'attache du prix : l'Association des Jeunes qui doit prendre un réel départ.

Pour réaliser tous ces projets et actions et assurer la gestion quotidienne, le Conseil Municipal reste mobilisé comme le seront le personnel communal, les associations, les enseignants, le corps des sapeurs pompiers et tous les autres acteurs de la vie communale. A tous, j'adresse un grand merci car c'est ensemble que nous essayons de rendre la vie un peu moins difficile.

Du mot du Maire, passons aux vœux. Que 2004 vous apporte bonheur, réussite et surtout une bonne santé.

J. BARROIS

L'Ablutien N°20 – Janvier 2004

Responsable de la Publication : Jackie BARROIS

Comité Permanent de Rédaction : Jackie Barrois, Philippe BUFFET, Marie-Line CHARPENTIER, Valérie FUSELIER
Joëlle RODIER, Alain de VILLEPIN

BUDGET SUPPLEMENTAIRE PRINCIPAL 2003

Le budget supplémentaire permet de mieux ajuster les prévisions du budget primitif, notamment en réintroduisant les résultats de l'année précédente et certaines recettes ou dépenses non connues en début d'année.

Section de Fonctionnement

Dépenses :

- Charges à Caractère Général :	36 628 €
- Charges de Personnel :	18 500 €
- Autres Charges de Gestion Courante :	1 800 €
- Charges Exceptionnelles :	12 310 €
- Virement à la Section d'Investissement :	91 273 €

160 511 €

Recettes :

- Produits Exceptionnels :	11 853 €
- Excédent reporté :	148 658 €

160 511 €

Section d'Investissement

Dépenses :

- Opération d'Equipement :	208 237 €
- Rénovation de l'Eclairage Public : 44 462 € Place du Général de Gaulle, rue Julien Ducos, Lotissement du Bois de l'Epée, Lotissement du Sourdon	
- Provision des futurs travaux rue des Juifs : 23 000 €	
- Véhicule Renault : 9 813 €	
- Epandeuse de sel : 7 672 € Etc...	
- Moins values de cession :	11 853 €
- Solde d'Exécution reporté :	7 871 €

227 961 €

Recettes :

- Cession d'immobilisation :	12 310 €
- Virement de la Section de Fonctionnement :	91 273 €
- Subvention d'Investissement :	19 759 €
- Report Excédent 2002 :	104 619 €

227 961 €

E.A.R.L. GOYEUX

Etablissement Horticole

50 - 52, Rue Canrobert

51400 MOURMELON - LE - GRAND - Tél. / Fax : 03 26 70 26 49

NATURA 2000 : « PROTÉGER LA NATURE DE L'HOMME »

Dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne, l'Union Européenne a son mot à dire, nous le savons tous et portons à ces sujets des appréciations parfois très différentes. « Bruxelles » s'intéresse quelquefois à de toutes petites choses... lesquelles peuvent, à l'inverse de la montagne qui accouchait d'une souris... accoucher d'une grosse montagne à partir d'une libellule et d'un triton !

Eh oui, l'Europe présente tant de facettes dans ses paysages, sa faune, sa flore, qu'il faut bien faire en sorte que les européens soient tous conscients de ces diversités naturelles ! Que les européens soient d'accord ou pas importe fort peu : ils doivent tous savoir que certains animaux et ou certaines plantes, qui leur paraissent pourtant très ordinaires, sont en fait rares à l'échelle de la dimension de l'Europe... Et doivent donc être protégées !

Voilà ce qu'est le « Réseau Européen Natura 2000 »

Laissons de côté toutes les références administratives officielles, voyons plutôt les côtés concrets.

Vous l'avez compris, chez nous, la rareté, c'est un triton, le « TRITON CRETE » et une libellule, la LEUCORRHINE A GROS THORAX. Ne me demandez pas ce qu'ils ont de particulier, je serais incapable de vous répondre... Ne demandez à personne ce qu'ils craignent pour leur vie, personne n'aura de réponse scientifique réelle à vous apporter.

Mais c'est comme ça.

N'ayez crainte cependant, Natura 2000 ne changera rien à notre vie d'ablutien.

La mise en place de ce réseau se fait depuis plus de 15 ans dans toute l'Europe et il concerne toute sorte de plantes et d'animaux. L'exemple le plus gênant pour nous, les humains français, commence à être connu : le scarabée dit « pique prune » vit sur les bords de la Loire et à cause de sa présence, la construction de l'autoroute reliant Tours et Angers est bloquée depuis près de 10 ans ! Dans d'autres pays, certaines économies ont été laminées ou presque (tels que des élevages de moutons en Irlande ou toute une économie portuaire importante en Angleterre).

Point de cela chez nous ! Un site, le N°69, dénommé « *Massif Forestier d'Epernay et étangs associés* », a été constitué sur la modeste surface forestière de 2 850 h, essentiellement autour des étangs. Afin d'y protéger nos 2 petites bêtes et éviter tout risque de dégradation de leurs habitats par l'homme... Car c'est bien nous qui sommes mis en cause... il a été établi un Document d'Objectifs qui prend en compte tous les paramètres (climat, sol, sylviculture, pisciculture, agriculture, chasse...).

Il a pour finalité d'aboutir à un certain nombre de *préconisations dans la gestion des habitats* concernés : limiter en volume les ré-empoisonnements des étangs après la pêche, exclure de cette opération les carpes qui seraient des prédateurs de nos protégés, ne pas utiliser de désherbants en forêt, jouer dans la diversité des essences d'arbres, favoriser la régénération forestière en privilégiant les fruits naturels plutôt que les plantations sur des surfaces, surtout si elles sont assez grandes, tendre vers un équilibre agro-sylvo-cynégétique, c'est-à-dire gérer les populations de gibier de sorte qu'elles puissent se nourrir naturellement sans mettre en péril ni les cultures agricoles ni le renouvellement de la forêt.

Enfin, et c'est l'un des soucis qu'il sera difficile de gérer, il faut tendre vers un meilleur respect de la nature par l'homme ! Le réseau Natura 2000 n'a pas pour vocation de générer un plus grand droit d'accès à la nature pour l'homme... au contraire. A notre époque, celle d'une prédominance croissante des loisirs, du mieux-vivre, c'est un peu contradictoire ! Soyez donc citoyens européens consciencieux et laissez la nature en paix, surtout dans la zone protégée Natura 2000.

Ces opérations limitent en général la rentabilité du métier exercé (exemple de la pisciculture) ou alourdissent les charges de production (exemple de la régénération naturelle des forêts qui coûte plus cher qu'une plantation).

Pour que des propriétaires acceptent ces contraintes, l'Europe met en place, au travers de chaque état membre, des contrats de partenariat qui assurent la prise en charge financière de la perte de production ou des surcoûts d'exploitation.

Deux contrats concernant notre massif forestier ont été signés en début Novembre 2003 : l'un portait spécifiquement sur des étangs, l'autre sur un étang et sur des mesures spécifiquement forestières :

Saint Martin est la commune où aura été signé le 1^{er} contrat forestier Natura 2000... de France !

A. V.

Italian Pizza



**Pizza à emporter
dans votre village
de 18 h à 21 h**

*Tous les Jeudis soirs
(près de la fleuriste)*

Tél. : 06 86 52 97 64



Fleuriste

Au Jardin du Sourdon

Toutes Compositions Florales



25, Place du Général De Gaulle
51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. : 03 26 51 03 50

Danaë Beauté

Soins esthétiques à domicile

28, route de Montbayen - 51530 St-Martin d'Ablois - Tél. : 06 79 16 04 39

ETAT CIVIL

NAISSANCES

BRANCOURT Julie le 17 Avril 2003	de Dominique BRANCOURT et de Marie-Christine DERVILLERS 13 Place du Général de Gaulle
RESSEGAIRE Morgan le 2 Mai 2003	d'Alan RESSEGAIRE et de Jennifer KONIECZNY 4 rue des Meulières
BORDIER Romane le 24 Mai 2003	de Franck BORDIER et de Christa THIBAUT 19 Place du Général de Gaulle
LALLOUETTE Julia le 28 Mai 2003	de Cédrik LALLOUETTE et de Cécilia LA DUCA 9 rue Ferrée
BARROIS Valentin le 9 Juillet 2003	de Vincent BARROIS et de Christelle COLLIN 16 rue de la Forêt
LECLERCQ Charlotte le 14 Juillet 2003	de Ludovic LECLERCQ et de Aurélie GALLET 52 rue du Tortillard
GESCHWINDENHAMMER Mathilde le 10 Août 2003	de Guy GESCHWINDENHAMMER et de Stéphanie CAMUS 8 rue Georges Rosset
VADIN Hugo le 6 Octobre 2003	de Michaël VADIN et de Sandrine PAULIS 23 rue Violaine
SOYEUX Edouard le 22 Novembre 2003	de Jean-Pierre SOYEUX et de Véronique VERSTRAETE 26 rue Marcel Soyeux

MARIAGES

Mohamed GMILI-GOULOUPH et Fabienne RAGAN, le 15 Février 2003
 Jean-Michel MIRBEL et Huguette VALLANT, le 26 Avril 2003
 David CASTERS et Cécile DIDIER, le 10 Mai 2003
 Stéphane ARMENGOL et Sabrina TRICHET, le 17 Mai 2003
 Bruno BELLEAU et Christelle COURTAILLIER, le 24 Mai 2003
 Stéphane GADRET et Mathilde BOUJEANT, le 31 Mai 2003
 Benoît CHARPENTIER et Catherine FROMHOLTZ, le 31 Mai 2003
 Michel HUBER et Isabelle SODEZ, le 21 Juin 2003
 Nicolas HUBERT et Vanessa DESPOCQ, le 19 Juillet 2003
 Kléber DOLIZY et Patricia SODOYER, le 26 Juillet 2003
 Mick LEFEVRE et Armelle CARRE, le 26 Juillet 2003
 Michel GARREAU et Armèle FRANCES, le 6 Septembre 2003

DECES

Mme Geneviève TRINIANE veuve CHARPANTIER, le 20 Janvier 2003 (transcription)
 M. Léon DURANTELL, le 6 Février 2003
 M. Marcel CORDONNIER, le 9 Février 2003
 M. Pierre SAURON, le 23 Avril 2003
 Mme Christiane GOULET épouse RIGOLOT, le 26 Avril 2003 (transcription)
 Mme Dominique HERBACH épouse GAJECKI, le 8 Mai 2003 (transcription)
 M. Marcel GEY, le 9 Mai 2003 (transcription)
 Mme Alberte MALETTE épouse BAUDET, le 12 Mai 2003
 Mme Léone FLAMMANT épouse CEZ, le 13 Mai 2003 (transcription)
 Mme Annie COURTAILLIER épouse LEMAITRE, le 29 Mai 2003
 Mme Jacqueline SODOYER, le 22 Septembre 2003 (transcription)
 Mr Louis HUOT, le 22 Décembre 2003 (transcription)



1: Alice TELLIER - 2: Elisabeth DURANTEL - 3: Claudette BOIVIN (née NANN) - 4: Yolande BAN (née VANDENBERG) - 5: Marlène FAGNON (née COLLET) - 6: Yvette BREUL (née BAUDET) - 7: Monique MARTIN (née VAUTRELLE) - 8: Marie-Claire WOIRY (née DELACOURT) - 9: Yvette HILDENBRAND (née HARROIS) - 10: Maryse YAHIAOUI (née DELACOURT) - 11: Jeannine BACART - 12: Nicole LAUDET (née VANDENBERG) - 13: Françoise CARLOMAN - 14: Jacqueline HIVA (née MAINGUET) - 15: Micheline THEROUDE (née LEFEVRE) - 16 Danièle VERMONT



COUVERTURE-ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

SERIP s.a.r.l.

Jacques Della-Patrona

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER : 10, rue des Malbouches - 51200 EPERNAY

SIÈGE SOCIAL : 3, Rue d'Enghien
B.P. 10

51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. 03 26 59 95 88 - Fax : 03 26 59 99 82

LAURENCE
Coiffure

SALON MIXTE

*Sur rendez-vous pour dames
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 03 26 59 97 51

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Industriel & Bâtiment



**FRÉDÉRIC
FORGET**



03 26 59 98 88

12, rue des Lambourgs
51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS

**Guy
CHARPENTIER**

*CHAUFFAGE
ELECTRICITE GENERALE*

03 26 59 93 92

79, rue Julien Ducos
St-MARTIN - D'ABLOIS



Bar-Restaurant — Cuisine soignée

AUBERGE DU SOURDON

Pensez à notre service " Plat à emporter "

51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS — Tél. : 03 26 59 90 22



Métallerie Michel Sauron

14, rue des Meulières - Saint-Martin d'Ablois

La Coopérative Viticole de Saint Martin d'Ablois

Un peu de son Histoire

Dès 1956, confrontés, comme beaucoup d'autres, aux difficultés de pressurage et de vente de leurs raisins, quelques vigneronns eurent l'idée, aussi généreuse que géniale, d'unir leurs efforts et leur volonté afin de pouvoir fonder une Coopérative.

Ces personnes étaient Messieurs :

Louis HUOT, Pierre SAURON, Maurice DIOT, Paul MAINGUET, Louis DREYFUS, Camille DESMOULINS, Marcel DIDIER, Jean BILET et Marcel FOUJU.

A ces noms, il faut ajouter celui de Monsieur Léon DURANTEL, maire de la commune en ce temps. Il avait une grande confiance en la valeur et la détermination de ces hommes, il leur a d'ailleurs démontré en leur apportant sa caution bancaire, sans laquelle rien n'aurait pu se faire.

Ils réussirent à convaincre et à faire partager cette idée à beaucoup de leurs amis, non sans mal parfois, c'est ainsi que purent être achetés le terrain et l'immeuble de l'ancienne gare du C. B. R. (la commune en était propriétaire).

Début 1959, commencement des travaux, des caves furent creusées et un bâtiment construit, dans celui-ci un pressoir de 4 000 kg fut installé, il était opérationnel dès la vendange de la même année, à la grande satisfaction de tous les sociétaires.

Avec les nouvelles plantations, et ce, malgré une utilisation de 24 heures sur 24, il devint vite insuffisant, c'est ainsi qu'en 1969 un deuxième entra en service, puis un troisième en 1981, après l'extension du bâtiment. Certaines années, la vendange durait plus de 12 jours.

En 1990, le premier pressoir fut démonté et remplacé par un autre plus moderne, d'une capacité de 8 000 kg.

Un peu d'actualité

A ce jour, 45 personnes sont sociétaires de la Coopérative, elles représentent 24 hectares 35 de vignes dont les raisins sont pressurés.

La vendange 2003 a commencé le 1^{er} Septembre ; (c'était la première fois que l'on commençait si tôt, la deuxième remonte à 1976, c'était le 6 Septembre) ; elle a duré cinq jours, auxquels il faut ajouter deux jours de grappillage.

Relativement épargnées par les gelées du printemps, les vignes des coopérateurs ont produit, en moyenne, 10 050 kg à l'hectare. Cette vendange a été d'une qualité exceptionnelle, avec des degrés rarement atteints ici, certains marcs approchaient ou dépassaient les onze degrés.

Malgré une acidité un peu faible, on peut espérer que le vin de cette année 2003 deviendra un grand Champagne.

Y. C



TEAM S-L Racing

Passionnés depuis leur adolescence pour le rallye automobile, David LEDOUX et Pascal SCHOPPOVEN ont débuté dans le sport automobile, en pilotant chacun une 205.

Pour David, une 205 F 2000-13 copilotée par un jeune ablutien Anthony CARRE, et pour Pascal, une 205 Rallye N 1, toutes deux portant les couleurs de la commune de Saint Martin d'Ablois.

En 2004, ils envisagent la qualification pour la finale de la Coupe de France des Rallyes qui aura lieu à Epernay les 22, 23 et 24 Octobre 2004.

David et Pascal tiennent à remercier tous leurs sponsors :

Commune de Saint Martin d'Ablois, Bar Tabac PMU Le Saint Martin, Thierry Filaine, Permo Traitement des Eaux, S. A. R. L. Thibault Adoucisseur d'Eau, Carrosserie du Quai de la Marne, Mazier Signalisation Verticale-Horizontale, Demarest et Fils, S. A. R. L. Vernier Ferronnerie d'Art, S. A. R. L. C-T. S. S. Soudure Aluminium

Ainsi que tous leurs amis :

Mamar, Dédé, Fabrice, Ben, Thierry Filaine, Thierry Paris, Christophe et Claude Frappart.

D. L.



RALLYE DE LA MEUSE 2003

DEJA PLUS DE 20.000 COMBLES TRANSFORMES
PAR HARNOIS EN FRANCE

TCH

Techniques Construction Habitat

Un groupe à votre service
depuis 21 ans

Aménagements de combles

TCH ZA 10, rue Gutenberg
51500 TAISSY

LES CREATEURS D'ESPACE
AMENAGEMENT DE COMBLES

Etudes gratuites

03 26 05 07 55

HABITEZ VOS COMBLES

**BUDGET PRIMITIF 2003 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
SCOLAIRE de BRUGNY-ABLOIS
(S. I. SCO. B. A.)**

Section de Fonctionnement

Dépenses :

- Charges à Caractère Général :	79 691 €
Electricité- Gaz- Fuel : 25 600 €, Alimentation : 24 000 €,	
Fournitures Scolaires : 14 500€ Etc...	
- Charges de Personnel :	127 636 €
- Autres Charges de Gestion Courante :	6 195 €
- Charges Financières : intérêts des emprunts	64 339 €
- Virement à la Section d'Investissement :	22 826 €
	<hr/>
	300 687 €

Recettes :

- Vente de Produits : Cantine-Garderie	31 640 €
- Participations des Communes :	240 927 €
- Remboursement sur rémunération du personnel (emplois C. E. S. -C. E. C.) :	28 120 €
	<hr/>
	300 687 €

Section d'Investissement

Dépenses :

- Emprunts : part capital	21 390 €
- Grenailage du préau :	1 436 €
	<hr/>
	22 826 €

Recettes :

- Virement de la Section de Fonctionnement :	22 826 €
--	----------



Gérard BRÉDAUX

*Mobilier de Bureau
Mobilier de collectivité
Photocopieurs et Fax*

BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE - PAPETERIE

Tél. : 03 26 59 49 00

Fax : 03 26 59 78 33

bredauxburo@wanadoo.fr

23, Rue Porte Lucas

51200 EPERNAY

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

PATRICE PLUVINET

- NEUF - RENOVATION - PROTECTION
- ISOLATION - CHAUFFAGE - FAUX-PLAFONDS
- AGENCEMENT MAGASIN : Eclairage, enseigne, etc...

21, rue des Rochettes - 51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS - Tél. : 03 26 59 94 26

La vie Locale



13 Avril

L'affluence au poste de contrôle
de la Champ'VTT'O organisée
par l'A. S. L. A.



1^{er} Mai

Marché aux Fleurs organisée par
La Commission Municipale
du Fleurissement



8 Mai

Le discours lu par Jean PAPADACCI
Amélie LAVAURE & Justine RIGOLOT

La vie



8 Mai

Les Bébés de 1926



28 Juin

Tournoi de Tennis



Juin

Nettoyage du Sourdon

Locale



21 Juin

Fête de fin d'année
de l'A. S. L. A
Présentation du Karaté



2 Novembre

Les Foulées Ablutiennes



28 Novembre

au

7 Décembre

Exposition Peinture et Sculpture

La vie Locale



5 Décembre

Les élus et les Associations
accueillent les nouveaux Ablutiens



13 Décembre

Exposition « Noël »
par l'A. B. C. D.



Joueurs, entraîneur et dirigeants

L'Equipe de Football
2^{ème} série Marne
qui occupe actuellement
les premiers rangs

TEOZ*, CARTE DE CRÉDIT PERSONNEL. €
PAS BESOIN DE DEMANDER À VOTRE BANQUIER
CE QU'IL PENSE DE VOS ACHATS.



CAISSE D'ÉPARGNE
 CHAMPAGNE-ARDENNE

Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?

Caisse d'Épargne et de Financement de Champagne-Ardenne
 RCS de Reims 483 118 313 - N° de SIRET 483 118 313 0001
 Centre de Reims - 11, rue de la Courbe - 51100 Reims
 Garantie de remboursement et de paiement de la Caisse d'Épargne
 infobanque.com

*Teoz est un crédit renouvelable d'un montant maximum de 10.000 € et d'une durée d'un an renouvelable, sous réserve d'acceptation par Caisse d'Épargne Financement (RCS Paris 9439869587) et après expiration d'un délai légal de rétractation de 7 jours. TEG (Taux Effectif Global) annuel de 13,88 % à 16,18 % et mensuel de 1,059 % à 1,258 %, hors assurances facultatives. Le coût du crédit varie selon la durée et le montant du découvert utilisé. Carte Teoz facultative, cotisation 1€ par an. Aucun versement comptant, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Exemple : pour une utilisation unique de votre crédit Teoz le 01/09/03 de 1.200 €, 30 mensualités de 48 € et une dernière de 11,04 €, TEG annuel de 16,18 % et mensuel de 1,258 %, hors assurances facultatives. Coût Total du crédit 251,04 €.

gan
 ASSURANCES

ASSURANCES JACOUET

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
CONTRATS COMPÉTITIFS : AUTOMOBILE, MOTO...

6, avenue Paul Chandon
 B.P. 107 - 51204 ÉPERNAY Cedex
 TÉL. 03 26 54 38 22 - FAX : 03 26 54 61 80
 e-mail : EPERNAY-PAUL-CHANDON@lesagents.gan.fr

N'hésitez pas à demander nos tarifs

DEPHI
 produits d'entretien et matériels de nettoyage

www.dephi.fr

5, rue du Clair Marais

Z.A. des Forges

51200 EPERNAY

Tél. : 03 26 54 40 50

Fax : 03 26 55 67 81

PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumées...

Séance du 27 Janvier 2003

❖ *Aménagement de voirie*

Après examen du dossier d'avant-projet établi par les services de la D. D. E., le Conseil Municipal décide la réalisation en 2003, des travaux d'aménagement de trottoirs : rue des Meulières, route de Vinay, rue des Lambourgs et allée de la Forêt.

Une demande de subvention sera demandée dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement.

❖ *Travaux de Voirie : construction de voirie rue du Bauchet*

Le dossier établi par les services de la D. D. E. est accepté. L'estimation de l'opération s'élève à 62 603, 42 euros. La subvention allouée par le Conseil Général a été fixée à 17 036 euros.

❖ *Subvention à l'Association des Parents d'Elèves*

Sur présentation du budget présenté, une subvention de 2 600 euros est allouée à l'association des Parents d'Elèves pour l'organisation de la classe de neige qui aura lieu en mars 2003.

❖ *Verre ménager : apport volontaire*

Le verre provenant de l'apport volontaire était jusqu'au 31 décembre 2002, enlevé par la société Paté et repris pour recyclage par l'entreprise B. S. N.

Ladite entreprise réglait directement à la Société Paté les frais d'enlèvement et de transport. A compter du 1^{er} Janvier 2003, ces modalités ne sont plus légales.

Une convention est donc conclue avec la Société Paté qui facture les frais d'enlèvement et de transport à la commune.

Séance du 3 Mars 2003

❖ *Association des Coteaux Sud d'Epernay : Organisation des Feux de la Saint Jean.*

L'Association des Coteaux Sud d'Epernay souhaite faire revivre, le 28 Juin prochain, les Feux de la Saint Jean. Afin de couvrir une partie des frais engagés (randonnée, feu d'artifice et bal) une participation de 0,50 euro par habitant est sollicitée. Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'année 2003, à cette demande.

❖ *Demande de subvention pour l'organisation de la Champ VTT'O.*

L'Association Sports et Loisirs Ablutienne organise le 13 Avril 2003 une course de VTT orientation dont le départ et l'arrivée auront lieu à Saint Martin d'Ablois.

Outre la participation de la commune par le prêt d'équipement et de locaux, il est décidé d'allouer une subvention de 150 euros.

❖ *Lotissement des Lambourgs : Reprise de la voirie et des réseaux.*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la reprise de la voirie et des réseaux du lotissement des Lambourgs, dans le domaine public communal.

Afin d'éviter toute contestation ultérieure, cette rétrocession faite pour le « franc » symbolique sera concrétisée par un acte notarié.

❖ **Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif.**

Vu le caractère urgent des travaux de couverture à réaliser à l'ancienne Ecole Mixte 1, le Conseil Municipal décide d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses desdits travaux ainsi que les prévisions des recettes nécessaires.

Séance du 31 Mars 2003

❖ **Arrêt du Plan Local d'Urbanisme**

Le maire rappelle au Conseil Municipal les conditions d'élaboration du P. L. U. et à quelle étape de la procédure le projet se situe.

Il présente le projet d'arrêt du P. L. U.

Le Conseil Municipal

Vu la délibération en date du 15 Octobre 2001 prescrivant l'élaboration du P. L. U.

Vu le débat qui a eu lieu au sein du Conseil Municipal du 25 Novembre 2002

Vu le projet d'élaboration du P. L. U. et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable, les documents graphiques, le règlement et les annexes :

Considérant que le projet du P. L. U. est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui sont associées à son élaboration et aux personnes qui ont demandé à être consultées.

Après en avoir délibéré :

Tire le bilan de la concertation prévue à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme :

Consultation et mise à disposition du document de travail pendant toute la durée de la phase de travail.

Réunion publique et débat du 20 Mars 2003.

Arrête le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Martin d'Ablois tel qu'il est annexé à la présente.

Précise que le projet du P. L. U. sera communiqué pour avis :

- à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du P. L. U.

et à leur demande, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés.

Séance du 9 Avril 2003

❖ **Budget Primitif Principal 2003**

Les différents chapitres figurent page 3.

❖ **Budget Primitif 2003, Eau et Assainissement.**

Section d'Exploitation : équilibrée à 36 500 euros dont 26 485 euros d'autofinancement complémentaire à la section d'investissement.

Section d'Investissement : équilibrée à 32 346 euros.

❖ **Impôts Locaux 2003**

Compte tenu des différents programmes d'investissement et afin de continuer et d'améliorer le service rendu, le maire propose d'appliquer un coefficient de majoration uniforme de 1,029784 à l'ensemble des 4 taxes. Cette proposition étant votée à l'unanimité, les nouveaux taux mentionnés ci-après permettront de recueillir les produits suivants :

- Taxe d'habitation : 15,95 % produit attendu :	165.242 euros
- Foncier bâti : 26,93 % produit attendu :	185.171 euros
- Foncier non bâti : 26,93 % produit attendu :	35.763 euros
- Taxe professionnelle : 10,33 % produit attendu :	47.043 euros

❖ ***Transformation d'un poste d'agent sous contrat emploi consolidé en poste d'agent stagiaire.***

Le contrat emploi consolidé d'une durée de 5 ans, d'un agent employé à la voirie arrive à expiration le 30 Avril 2003. Cet agent est recruté à compter du 1^{er} Mai 2003, sous contrat d'agent d'entretien stagiaire.

❖ ***Recrutement d'un agent occasionnel***

Il est décidé de recruter un agent non titulaire occasionnel pour une durée de 5 mois à compter du 1^{er} Mars 2003. Cet agent assurera les fonctions d'employé de voirie à raison de 35 heures par semaine.

❖ ***Création d'une bibliothèque municipale : demande de subvention***

Le maire rappelle que par délibération N° 6302 du 2 Décembre 2003, il avait été décidé que les locaux de l'ancienne école mixte 1 seraient affectés à l'aménagement d'une bibliothèque municipale.

Cependant, il était nécessaire avant ledit aménagement, d'entreprendre la réfection de la toiture et une subvention relative aux travaux de couverture a donc été sollicitée auprès du Conseil Général. Or pour étudier le dossier de subvention, l'assemblée départementale demande la transmission du projet dans son ensemble.

Aussi, le maire présente le plan d'aménagement de la future bibliothèque ainsi que le devis estimatif soit 103.344,09 euros (non compris les travaux de couverture).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la réalisation des travaux précités et charge le maire de signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

Le financement de cette opération sera assuré par un emprunt, des fonds libres et la subvention du Département.

❖ ***Désignation d'un correspondant défense.***

Vu la loi N° 97-1019 du 28 Octobre 1997 portant réforme du service national,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire du 26 Octobre 2001 relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque conseil municipal,

Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un correspondant défense pour la commune,

Considérant l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne,

Le maire précise que le Conseiller municipal en charge des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense. Il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire.

Le maire invite le Conseil Municipal à procéder à la désignation du correspondant défense,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne Monsieur Bouvier Bernard, Conseiller Municipal en tant que correspondant défense de la commune.

Séance du 5 Juin 2003

❖ ***Projet d'aménagement de l'ancienne maison de retraite, de l'orangerie et du Parc***

Suite à la présentation en date du 20 Mai 2003 du projet d'aménagement de l'ancienne maison de retraite et du parc y attenant et à la visite sur place le 27 Mai 2003, le maire rappelle aux membres de l'assemblée les différents aménagements prévus dans la propriété mentionnée ci-dessus.

Le projet s'inscrit **uniquement** dans la réalisation d'une résidence touristique et de loisirs :

• Château et autres constructions annexes :

- Aménagement de 55 appartements ;
- Espace fitness ;
- Espace hammam ;
- Écuries ;
- Garage pour exposition d'automobiles ;
- Logement du gardien ;
- Restaurant sur 2 niveaux à l'orangerie

• Terrain

- Construction de deux courts de tennis, d'une piscine en plein air, d'un golf 6 trous, d'un parcours de pêche ;
- Mise en valeur des cascades ;
- Construction de 30 pavillons de résidence touristique dans la clairière située dans la partie haute du Parc.

Le concepteur s'engage à garder l'harmonie du Parc et également à financer la sécurisation d'un aménagement routier aux entrées et sorties.

Le maire précise que la réalisation de ce projet permettrait la création d'emplois et la perception de ressources communales supplémentaires.

Après un large débat, il ressort que plusieurs membres du Conseil Municipal ne sont pas hostiles au projet, excepté la construction des 30 pavillons et mettent en doute la pérennité d'une résidence touristique et de ce fait craignent fortement que cette résidence touristique et notamment les pavillons, soit transformée en habitation durable.

Le maire souligne que le risque existe mais qu'il serait navrant de ne pas saisir cette opportunité et qu'actuellement, cette propriété est à l'abandon.

Le projet tel qu'il est défini ci-dessus est adopté à la majorité, Mesdames Estelle Jacquart, Joëlle Rodier et Messieurs Patrick Bénard, Patrick Closquinet et Marcel Laudet votant contre.

Séance du 30 Juin 2003

❖ **Compte administratif 2002**

Les différents chapitres figurent page 2.

❖ **Association des Jeunes de Saint Martin d'Ablois**

Afin de couvrir les frais de constitution de dossier et d'assurances, une subvention complémentaire de 300 euros est allouée à l'association des Jeunes de Saint Martin d'Ablois.

❖ **Subvention à l'A. F. R. pour l'organisation du Centre Aéré**

Compte tenu de l'augmentation significative du nombre d'enfants inscrits au Centre aéré, organisé par l'A. F. R. en Juillet 2003, le montant de la subvention est fixé à 700 euros (480 euros en 2002).

❖ **Acquisition d'un véhicule**

Compte tenu des réparations importantes qui seraient à entreprendre sur le camion acheté en 1996, il est décidé d'acquérir un véhicule d'occasion IVECO dont le prix s'élève à 11.851 euros TTC.

❖ **Aménagement de la rue des Juifs**

Après étude du dossier technique établi par les services de la D. D. E. l'avant projet des travaux d'aménagement de la rue des Juifs est adopté et une demande de subvention est sollicitée auprès du Conseil Général.

❖ **Remplacement d'un agent administratif au secrétariat de mairie :**

Suite à la demande d'un congé maternité puis d'un congé parental de l'agent administratif employé au secrétariat de mairie à raison de 25 heures 20 par semaine, il est décidé de recruter en qualité de non titulaire un agent pour effectuer le remplacement au poste précité.

La prise de poste est fixée au 15 Décembre 2003.

Séance du 15 Décembre 2003

❖ **Attribution de subventions pour l'année 2003**

Il est décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- Association des Parents d'Elèves :	
Sapin de Noël :	311 euros
A titre de fonctionnement :	212 euros
- Amicale des Sapeurs Pompiers :	1876 euros
- Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (A. D. M. R.) :	1224 euros
- Union Sportive de Saint Martin d'Ablois :	1714 euros
- Club Loisirs et Amitiés :	685 euros
- Tennis Club Ablutien :	514 euros
- Groupement de développement animation en milieu rural (GDAMR-ABCD) :	514 euros
- Coopératives Scolaires (184x2) :	368 euros
- Association des Anciens Combattants :	237 euros
- Association Sports et Loisirs Ablutienne (ASLA) :	514 euros
- Saint Martin Jumelage :	514 euros

❖ **Pays d'Epernay - Terres de Champagne**

Après avoir notamment rappelé le rôle du Conseil de développement du Pays d'Epernay - Terres de Champagne, il est décidé :

- d'approuver la mise en place du Conseil de développement du Pays d'Epernay - Terres de Champagne ;
- d'approuver sa composition initiale.

❖ **Syndicat intercommunal d'électricité de la Marne (S. I. E. M.) : approbation des statuts**

Le maire expose que le S. I. E. de Montmort va être dissous prochainement. La commune de Saint Martin d'Ablois était représentée au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Marne par l'intermédiaire du S. I. E. de Montmort.

Afin de continuer à bénéficier d'un réseau électrique satisfaisant, il serait souhaitable de rester adhérent au S. I. E. M. pour résoudre les éventuels problèmes de l'électricité.

Suite à l'exposé du maire et après avoir pris connaissance des statuts du S. I. E. M. et considérant que la commune ne peut régler seule les problèmes électriques et pour qu'il y ait continuité du cahier des charges passé avec E. D. F. pour assurer la distribution de l'électricité,

Le Conseil Municipal :

décide d'adhérer au S. I. E. M. dès la dissolution du S. I. E. de Montmort pour la compétence obligatoire de l'électricité,

approuve les statuts du S. I. E. M.

❖ **Forêt Communale : Certification de la Gestion Durable**

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune, d'adhérer au processus de certification P. E. F. C. afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs, concernant la qualité de la gestion durable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer à la politique de qualité de la gestion durable définie par l'entité P.E.F.C. de sa région.



“Un problème d'eau ? Que faire en cas d'urgence ?””

“Nos équipes techniques
sont en alerte 24 heures
sur 24, 7 jours sur 7.
En cas de manque d'eau ou de fuites,
un technicien se rend sur place
dans les 2 heures.”



eau

2, Avenue du Vercors - BP 1025
51318 EPERNAY CEDEX
Tél. (N° AZUR) 08 10 463 463



Imprim'Éclair - Epernay

Ce n'est pas qu'une impression...

6, rue Frédéric Plomb
tél. 03 26 59 50 70 - fax 03 26 55 14 91

Avis de recherche...



*Ecole Primaire
année 1957*

Le Conseil Municipal convie le 8 Mai 2004, au défilé, les personnes présentes sur cette photo.

La CHANDELEUR & les CREPES

Elle tire son nom latin (*festa* candelum*, fête des chandelles) des cierges que l'on porte en procession.

La fête de la Chandeleur est liée à la Lumière, à la Purification et à la Prospérité.

Fête que l'Eglise Catholique célèbre le 2 Février, en souvenir de la présentation de l'enfant Jésus au Temple et de la purification de la Vierge.

Marie, mère juive se conforme à la loi de Moïse (rites hébraïques) : la mère doit présenter au Temple son nouveau-né. Jésus, enfant juif, est présenté au Seigneur par ses parents 40 jours après sa naissance.

Dès la fin de l'Empire Romain, l'Eglise entreprit le remplacement des rites païens par des fêtes religieuses.

Ainsi, le Papa Gélase I, au V^{ème} siècle, remplaça le vieux païen par une fête religieuse :

la fête de la Chandeleur naquit

Pendant cette célébration étaient bénits et allumés de nombreux cierges.

Ceux-ci avaient ensuite le pouvoir de tenir éloignés les mauvais esprits et de protéger les foyers, les vignobles et les champs. Au-delà de son esprit religieux, la Chandeleur était une tradition pour attirer la « bonne fortune ». Le mythe de la roue solaire expliquerait la coutume des crêpes que l'on se doit faire sauter de la main droite, avec une pièce d'or dans la main gauche. (La crêpe ne rappelle-t-elle pas, par sa forme, le disque solaire ?)

Pendant des siècles, les paysans ont pensé que s'ils ne faisaient pas de crêpes le jour de la Chandeleur, leur récolte en serait altérée. Il s'agissait d'une coutume agraire très respectée.

La tradition de la Chandeleur a traversé les siècles en se chargeant d'un contenu symbolique très fort selon les régions.

Des coutumes régionales bien précises et scrupuleusement respectées divisaient la France en deux zones :

- celles où l'on faisait des crêpes
- celles où l'on faisait des beignets (plus au Sud)

Il existait aussi des nuances subtiles dans la préparation des crêpes ; la grosseur, la forme et l'épaisseur singularise chaque région. Ainsi, les crêpes devenaient Tantimolles en Champagne, Vautes en Ardennes, Roussettes en Anjou ou encore Tourtisseaux en Touraine.

Survivance de croyances magiques.....

La tradition veut que pour assurer chance et richesse toute l'année, il faut faire sauter les crêpes une pièce de monnaie à la main et formuler un souhait qui se réalisera si la crêpe se retourne correctement dans la poêle.

Dicton

« Rosée à la Chandeleur, hiver à sa dernière heure »

Conseils pratiques

Selon qu'il s'agit de crêpes ou de galettes, sucrées ou salées, il faut choisir une farine de blé fluide ou une farine de froment ou de sarrasin. Quant aux liants, selon les résultats escomptés, on utilise :

L'eau, qui donne des crêpes fines et légères

Le lait, qui donne des crêpes moelleuses et nourrissantes

Un mixte lait/eau

Ou encore de la bière, qui donne des crêpes soufflées

Les œufs peuvent être incorporés entiers ou battus, ou encore le blanc battu en neige qui donne des crêpes moelleuses. N'oubliez pas une pincée de sel, voire du sucre qui rend les crêpes croustillantes.

Pour les parfums n'hésitez pas à ajouter : vanille, zeste de citron, eau de fleur d'oranger, alcool ou liqueur...

Pour ce qui concerne les meilleures proportions, je vous renvoie à la recette. Quant à la cuisson, la poêle à crêpe anti-adhésive est de rigueur. Elle doit être bien chaude. Pour les matières grasses, on peut badigeonner la poêle d'un peu d'huile ou faire fondre une noix de beurre. Une fois sautées, les crêpes peuvent être conservées au chaud au bain-marie ou au four bien enveloppées de papier aluminium pour qu'elles ne se dessèchent pas !

Il existe des dizaines de recettes et galettes sucrées ou salées.

Elles se prêtent à toutes les fantaisies et se marient avec des ingrédients divers et variés, des garnitures à base de viandes, poissons et fruits de mer, de légumes, de fruits...

Chaque garniture lui confère un ton particulier de terroir ou d'exotisme. Elle peut être plus ou moins sophistiquée.

Le summum étant les crêpes en paquenot. Certaines recettes sont restées célèbres telles que les crêpes Suzette. On peut tout aussi bien juste la saupoudrer d'un peu de sucre en poudre !

La pâte à crêpes

Pour 1 litre de pâte (15 à 20 crêpes) :

- 250 g de farine de froment
- 25 g de sucre semoule
- 25 g de beurre fondu
- 2 pincées de sel
- 1 demi litre de lait
- 3 oeufs

V. F.

Jouez avec les rues de notre commune

P	O	R	T	A	B	I	N	S	O	N	A	J	H	U	E
O	R	A	C	H	A	R	M	E	V	I	N	A	Y	T	E
U	V	E	H	J	U	L	I	E	N	D	U	C	O	S	P
S	A	R	S	U	C	P	L	A	C	G	V	Q	M	F	E
O	V	O	L	L	H	A	I	E	S	R	H	U	O	I	L
U	R	E	G	R	E	V	E	R	T	U	S	E	R	U	E
R	A	L	E	S	T	I	U	P	R	I	U	S	I	J	D
C	R	O	I	X	M	A	N	U	E	L	A	S	T	N	S
E	H	C	E	R	B	A	L	E	D	T	N	O	P	H	I
S	O	I	N	F	T	O	R	T	I	L	L	A	R	D	O
S	A	N	I	L	U	O	M	A	F	E	R	R	E	E	B
E	I	R	E	L	I	U	T	L	A	I	E	D	G	D	S
T	X	U	B	Y	O	S	M	T	S	U	G	I	A	I	E
T	A	O	D	E	G	A	U	L	L	E	U	R	T	V	N
E	L	T	I	R	E	N	I	A	L	O	I	V	O	A	N
H	L	R	E	Y	A	N	N	O	M	T	N	O	P	D	E
C	L	I	M	E	U	L	I	E	R	E	S	E	U	R	R
O	E	Z	E	R	T	S	E	D	L	E	H	C	I	M	A
R	E	S	T	E	S	S	O	R	S	E	G	R	O	E	G

Pas moins de 36 rues sur 42 que compte Saint Martin d'Ablois se sont cachées dans la grille !

A vous de les retrouver, horizontales, verticales, diagonales, et même à l'envers !

Un peu d'aide ? Le Moulin Bleu a perdu sa couleur...

P. B.

LE CENTRE DE LOISIRS DE ST-MARTIN D'ABLOIS

Du 30 Juin au 25 Juillet 2003, le Centre de Loisirs de Saint Martin d'Ablois a accueilli une quarantaine d'enfants, âgés de 6 à 11 ans et encadrés par Valérie, Anita, Camille et Mélanie.

Au programme cette année :

Piscine, tir à l'arc, cross québécoise, hockey, base-ball, pétanque tennis, ping-pong, foot...

Nous avons composé de jolis bouquets de fleurs grâce aux conseils d'Isabelle la fleuriste et nous avons pu visiter la boulangerie et fabriquer chacun notre propre baguette.

Nous avons utilisé différents moyens de transport pendant le centre : le train (certains ne l'avaient jamais pris) pour aller visiter la caserne des pompiers et le Planétarium de Reims et pour nous rendre au Tréport passer la journée. En autocar, nous sommes allés à Nigloland. La promenade guidée dans la Forêt de Boursault, nous a permis de découvrir plusieurs étangs mais surtout d'attraper beaucoup de grenouilles !!!

La 3^{ème} semaine restera inoubliable : nous avons fait du camping. Les parents nous ont donné un sacré coup de main pour l'installation et nous avons conclu la soirée par un pique-nique géant tous ensemble. Pour des raisons de sécurité, le feu de camp prévu le 2^{ème} soir a été annulé, mais nous l'avons remplacé par une « BOUM » : c'était génial !

Pour clôturer le centre, nous avons organisé une exposition des différents travaux manuels, photos ...pour le plus grand plaisir des parents.

*Les enfants du Centre
Familles Rurales de St Martin d'Ablois*





Prix d'Excellence
M. et Mme Jacky LEFEVRE